

UN(E) GESTIONNAIRE DU SYSTEME D'INFORMATION (informatique, réseaux et télécommunications) **MUTUALISE (H/F)**

Sur le cadre d'emplois des Ingénieurs ou techniciens territoriaux, à temps complet, par voie de mutation, de mise en stage, de détachement ou par voie contractuelle

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon, créé en 1995, regroupe 46 communes, 2 départements et la Région Sud PACA. Son objet principal est la mise en œuvre d'un projet de développement durable de son territoire traduit dans la Charte du Parc.

Pour mener à bien ses missions, le Parc du Verdon dispose d'une équipe d'environ 38 agents auxquels s'ajoutent chaque année une douzaine d'agents saisonniers. Son siège administratif est situé à Moustiers Sainte Marie et doté d'un système d'information composé d'un serveur physique, de 13 serveurs virtuels, d'un système de visioconférence multipoints et d'une soixantaine de postes. Un système d'information géographique géré par un géomaticien de l'équipe complète ce dispositif. Enfin, comme toutes les collectivités, le Parc développe actuellement une démarche de dématérialisation des procédures et des flux de données.

Dans un objectif de mutualisation des compétences et de rapprochement institutionnel, le Parc a souhaité s'organiser avec la Communauté de communes Lacs et gorges du Verdon pour une mise à disposition partielle (2 jours par semaine soit 40 % du temps) de son gestionnaire du système d'information pour répondre aux besoins de cette dernière sur une période de 3 ans.

La communauté de communes Lacs et gorges du Verdon (CCLGV), créée en 2014, regroupe 16 communes et dispose d'une équipe technique de 45 agents. Son parc informatique se compose d'un serveur et d'une 40aine de postes répartis dans plusieurs bâtiments.

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la responsable du pôle Administration du Parc pour les missions Parc, et pour les missions CCLGV sous l'autorité du directeur général des services de cette dernière, les missions de l'agent sont les suivantes :

1- Fonctionnement, sécurité et sauvegarde du système d'information et des matériels :

- Assurer l'intégrité, le bon fonctionnement et l'accessibilité du système d'information des deux collectivités, en intégrant les problématiques de sécurité, sauvegarde et efficacité,
- Gérer à cette fin les infrastructures réseaux et télécommunications, ainsi que les matériels (informatique, téléphonie, reprographie), logiciels et contrats de maintenance existants,
- Définir (au besoin avec un prestataire) et piloter l'évolution de l'architecture et des infrastructures et moyens existants au regard des besoins présents et futurs des deux collectivités,
- Procéder à l'achat des services, matériels informatiques et de télécommunications nécessaires,

2- Assistance et accompagnement des utilisateurs :

- Assurer un accompagnement et une assistance aux différents agents dans leur utilisation de l'outil informatique, ainsi que le dépannage de premier niveau des postes informatiques et autres matériels périphériques,
- Proposer des tutoriels et procédures, voire des formations après définition du besoin,

3- Conseil, expertise, appui aux projets des deux collectivités :

- Apporter son expertise dans l'identification et la mise en place de solutions pour répondre aux besoins du territoire, des projets des collectivités ou de leur fonctionnement (dont le télétravail),
- Aider à la mise en œuvre des outils TIC, de gestion et de diffusion des données,
- Piloter ponctuellement des projets informatiques,
- Accompagner techniquement les deux collectivités dans la mise en œuvre du RGPD.

Compétences requises :

- Maîtrise de l'infrastructure (architecture, liaisons réseaux, conception, technologie...), des interconnexions entre les différents éléments de l'infrastructure, de la chaîne infrastructure ;
- Maîtrise des Normes et procédures de sécurité en matière de réseaux informatiques et de télécommunications,
- Une expérience professionnelle avérée (au minimum 3 à 5 ans) sur un poste similaire auprès d'un employeur public ou privé est souhaitée pour un candidat relevant du cadre d'emplois des Ingénieurs, et exigée si le candidat relève du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux ;
- Maîtrise des techniques d'installations et de maintenance d'outils, de systèmes et de réseaux,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales appréciée,
- Connaissance de base dans le domaine des marchés publics,

- Connaître le rôle et assurer les missions du Référent CNIL,
- Connaissance de l'anglais technique,
- Permis B obligatoire,

Qualités requises :

- Autonomie, Sens de l'organisation,
- Prise d'initiative,
- Aisance en public, capacité d'écoute et dialogue,
- Capacités rédactionnelles et pédagogiques,
- Ouverture aux approches complexes,
- Esprit d'analyse, de synthèse
- Aptitude à travailler en équipe et sur des projets transversaux,

Formation requise : diplôme de l'enseignement supérieur en informatique, gestion de réseaux

Rémunération : statutaire sur l'un des indices des grilles indiciaires du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux ou de celui des Techniciens territoriaux + régime indemnitaire, ou en fonction des diplômes et de l'expérience professionnelle pour un agent contractuel.

Poste à pourvoir dès que possible.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Localisation : l'activité est basée à la Maison du Parc, Moustiers-Sainte-Marie (Alpes de Haute-Provence) (3 jours par semaine) et Aups (Var) (2 jours par semaine) au siège de la communauté de communes.
- Efforts physiques : faibles
- Conduite de véhicule : permis B nécessaire pour la conduite des véhicules de service
- Déplacements : activité pouvant amener à des déplacements ponctuels sur l'ensemble du territoire du Parc de même que sur le territoire régional et national.
- Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique
- Contraintes horaires : activité normalement exercée en journée mais parfois en soirée ou week-end (réunions, représentation du Parc lors de manifestations, inventaires...)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation + CV + copie des diplômes + copie du dernier arrêté de positionnement administratif + copie des deux derniers bulletins de salaires), **au plus tard le 19 novembre 2018** à :

**Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Verdon
Domaine de Valx
04360 MOUSTIERS SAINTE-MARIE**

Ou par mail à : info@parcduverdon.fr

Renseignements : Monsieur Jean-Philippe GALLET – Codirecteur (tél : 04 92 74 68 00 ou jpgallet@parcduverdon.fr)

Jury de recrutement le 7 décembre 2018